

Nontron

en Périgord Vert



EDITORIAL DU MAIRE

La livraison de ce Bulletin va vous permettre de revenir sur l'année 2024, de revivre les temps forts, de mesurer les efforts de la Municipalité et son action pour le **Renouveau pour Nontron** qui portait notre engagement initial.

Le temps fort fut le **Passage de la flamme** le 22 mai en Dordogne dont le Conseil départemental nous a fait bénéficier en désignant Nontron parmi les 7 communes retenues pour cet évènement. Qu'il soit ici remercié de ce beau moment de partage, de joie et de souvenirs que nous garderons tous en mémoire : les enfants d'abord, présents dès le « lever de rideau » et une population nombreuse estimée à plus de 500 personnes à la Cité scolaire, point d'arrivée de la flamme portée par François Lozach, le Nontronnais retenu et reconnu pour son engagement sportif remarquable. Les rues du parcours de la flamme ont été pavées aux couleurs de l'Olympisme et ont conservé tout l'été les photos illustrant différents sports présents aux Jeux de Paris.

Une évolution importante pour les élèves et leurs parents avec la **création d'un groupe scolaire élémentaire unique**, positionné sur l'école Anatole France : les parents bénéficient d'une simplification quotidienne en accompagnant désormais leurs enfants sur un seul lieu, les élèves peuvent retrouver plus facilement leurs frères et sœurs et tous les enseignants ont apprécié de se retrouver ensemble dans des locaux largement rénovés par les services techniques.

Par voie de conséquence, le bâtiment de Gambetta a été libéré et, après quelques aménagements, a accueilli début septembre des associations pour transformer sa destination en **Maison des associations**.

Mais pour autant, le **quotidien des Nontronnais** n'a pas été négligé : la rénovation de la voirie a été poursuivie, l'accompagnement de nouveaux projets commerciaux a été maintenu : après l'ouverture de la boutique Loulou Carnot, l'installation de la fleuriste « Elise et Samuel », la création de la Maison de la Presse, une boutique vient juste d'ouvrir Place Alfred Agard. De même, un Masseur-Kinésithérapeute, hébergé dans des locaux de la commune, est arrivé début août.

Certes, malgré nos efforts, le marché du samedi matin a une activité fluctuante en fonction des saisons... Rappelons encore que la **navette**, interrompue pendant la période COVID, a repris son cours les mercredi et vendredi et a atteint un nombre de prises en charge de 763 trajets jusqu'à fin novembre pour le bien-être de personnes âgées isolées.

2025 verra la consolidation de projets inscrits à l'agenda de la Commune : c'est le cas notamment de l'aménagement du **quartier de l'ancienne Gare** et de la création d'une boucle de la Flow Vélo empruntant l'ancien tunnel.

Espérant vous accueillir pour la cérémonie des vœux du 13 janvier, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente en avance les meilleurs vœux de la Municipalité pour l'année 2025 !

Une école primaire mono-site, l'école Anatole France

Notre programme d'action municipale, présenté lors de la campagne des dernières élections municipales, prévoyait la création d'un groupe scolaire unique pour les élèves du primaire. Ce projet visait d'une part à simplifier la vie des parents qui n'auraient à déposer qu'à un seul endroit leurs enfants de primaire et d'autre part à rassembler sur un seul site les frères et sœurs mais aussi à renforcer la dynamique déjà présente avec tous les enseignants.

Or, en tout début d'année, un avis des services académiques a conduit à la fermeture de l'école Gambetta : à partir de ce moment, une réflexion menée avec l'Inspectrice de l'Education nationale et les enseignants a inspiré le regroupement de toutes les classes primaires sur le site de l'école Anatole France.

Il s'en est suivi un travail de conception de ce regroupement intégrant les besoins et les attentes des enseignants qui ont été invités à le valider avant que les services techniques engagent dès les vacances de printemps les premiers travaux. Tout au long de l'été, des travaux de transformation et de décoration se sont poursuivis de manière à livrer un nouveau bâtiment opérationnel le jour de la rentrée scolaire. Des aménagements extérieurs dans la cour de récréation ont également été effectués.

Les photos ci-dessous présentent quelques étapes de la transformation de l'école Anatole France....

Un samedi matin du début de l'année 2025 sera organisée une opération « Portes ouvertes » à la population qui pourra venir mesurer les changements ainsi opérés !



Une Maison des Associations

La création d'un groupe scolaire unique sur le site d'Anatole France a libéré des espaces disponibles dans l'ancienne école Gambetta.

Le programme d'action municipale, présenté pendant la campagne des élections municipales en 2020, prévoyait la création d'une Maison des associations que l'on avait évoquée sous l'expression de « Maison pour tous ».

Aujourd'hui, c'est fait : les associations qui étaient dispersées dans différents bâtiments communaux - ancien Palais de Justice et Rue du 19 Mars - sont rassemblées à Gambetta. Leur emménagement s'est effectué au début du mois de septembre avec le concours des agents techniques qui venaient de terminer le chantier de l'école Anatole France. Certaines associations bénéficient d'un espace propre et d'autres d'un espace partagé.

Ainsi se trouvent réunies sur le site de Gambetta :

- L'association Clic-Clac, les photographes Nontronnais (Rez-de-Chaussée)
- Le Conservatoire à rayonnement départemental (Rez-de-Chaussée)
- L'Ecole de danse (1er étage)
- Les dentellières (1er étage)
- Les « patchworkeuses » (1er étage)
- L'association Art en ciel, dessin, sculpture et peinture (1er étage)

Il reste encore quelques menus travaux à effectuer après le relooking de certaines pièces (travaux de peinture essentiellement et démolition de cloisons) engagé avant l'emménagement. Il s'agit d'une part du repérage extérieur de la Maison des associations grâce à des totems à installer à l'avant et à l'arrière du bâtiment et d'autre part d'une signalétique intérieure.

Une rencontre entre la Municipalité et les associations présentes dans le bâtiment a eu lieu le 27 novembre à 17h30 autour d'un verre de l'amitié et leurs premières impressions liées à leur installation ont été recueillies.

Quand tout sera terminé, les Nontronnais seront invités à visiter le bâtiment et à nous aider à lui trouver un nom....



La Maison des Association de Nontron
Boulevard Gambetta

Un début de programmation culturelle

Plusieurs associations ont choisi de proposer des spectacles à la salle des fêtes : c'est le cas notamment de l'association de lutte contre la maladie de Parkinson, de la Ligue contre le Cancer qui, de manière traditionnelle, offrent des spectacles à la salle des fêtes.

Cependant, la Municipalité a souhaité proposer sur l'année 2024 une programmation culturelle complémentaire à ce qui existait déjà : ce fut donc une expérimentation pour évaluer l'adhésion des habitants à cette initiative et envisager sa reconduction...

Pour rappel, la programmation 2024 soutenue par la Municipalité a été la suivante :

- Un spectacle musical destiné aux familles le 11 février « La compagnie des Doudous » par l'Harmonie de Thiviers : une salle des fêtes pleine avec des enfants et leur famille....
- Un spectacle « Seule en scène » associant théâtre et danse le 8 mars, journée internationale de la femme,
- Un Opéra, les 20 et 21 Juillet, proposé par l'association Folia Musica
- Un spectacle de cirque les 15-16 et 17 novembre « Carmen n'est pas un Opéra » en partenariat avec le Pôle national cirque de Boulazac qui a accepté de délocaliser une de ses productions.

Au regard de l'adhésion des Nontronnais à ces propositions, une reconduction est envisagée en 2025. D'ores et déjà, sont prévus :

- Le 9 février, l'Harmonie de Thiviers nous fait le plaisir de revenir et de proposer un spectacle musical pour les familles.
- Le Pôle national Cirque de Boulazac envisage de revenir à Nontron compte tenu de la très bonne fréquentation du spectacle de novembre dernier....

D'autres spectacles seront encore en attente de confirmation....



Spectacle « Carmen n'est pas un opéra ! »



Spectacle musical « Symphonie pour Doudous »

Le passage de la flamme olympique : retours sur un moment pluvieux, joyeux et heureux !

Le 22 mai, Nontron a eu l'honneur d'être une des villes-étapes du passage de la flamme Olympique en Dordogne.

Le Président et le Conseil départemental avaient choisi de prendre part au circuit de la flamme Olympique depuis son arrivée sur le sol français à Marseille le 8 mai et de permettre aux Périgourdins de participer au lancement de cette belle fête qu'ont été les JO 2024.

C'était aussi l'occasion de mettre à l'honneur toutes les richesses du département de la Dordogne : son patrimoine, ses paysages, son histoire avec Lascaux et bien sûr ses sportifs.

Le circuit de la flamme couvrait évidemment le chef-lieu de la Dordogne ainsi que les 3 villes sous-préfecture entre autres. C'est à ce titre que la flamme s'est arrêtée à Nontron.

Dès la fin de l'année un long travail de définition du trajet et de sa sécurisation a été engagé avec les services préfectoraux ainsi que des représentants du Comité d'organisation des JO : 800 mètres de parcours de la Place Paul Bert à la cité scolaire.

Parallèlement, les associations sportives nontronnaises, les écoles de Nontron et les centres de loisirs de la Communauté de communes ont été sollicités : en effet, le jour du passage de la flamme étant un mercredi, la présence des enfants accueillis dans les centres de loisirs de Nontron, St Pardoux la Rivière et Busseroles se devait d'être organisée afin de les faire participer à cet événement exceptionnel.

La commune de Nontron a été pavoisée : le club de photos Clic Clac a sélectionné des photos de sportifs, reproduites en très grands formats sur des bâches résistantes à l'eau et au soleil, accrochées sur les murs. Des flammes au support en forme de manches de couteaux de Nontron ont été installées dans divers points du circuit.

Un compteur, installé sur la façade de la Mairie, nous renseignait sur le nombre de jours avant l'arrivée de la flamme qui était tant attendue... Et le jour J.... Une météo pluvieuse qui a prouvé que la flamme pouvait être allumée sous la pluie.... Mais dans un 1er temps, une grande déception.... vite remplacée par une liesse qui s'est imposée !

Une atmosphère bon enfant a gagné les rues, les parapluies ont été ouverts, la chanson des jeux a été entonnée et le dernier relayeur, François Lozach notre Nontronnaise, s'est engagé avec son fauteuil roulant poussé par sa fille. La foule était nombreuse à l'arrivée pour l'acclamer. Près de 5000 personnes étaient présentes à Nontron : parents, grands-parents avec leurs enfants et petits-enfants, les yeux remplis de joie, de souvenirs de ces moments inoubliables....

La journée s'est poursuivie à la Cité scolaire avec les Olympiades proposées par les services du département pour les élèves.

Enfin, un repas, épargné par la pluie, organisé en soirée sur la Place Agard a clôturé cette journée si particulière....



Déambulation sur le parcours de la Flamme



M. François Lozach porte la Flamme Olympique

Pourquoi et comment les murs de notre ville se couvrent de fresques.....

Il se trouve qu'un Nontronnaise, un enfant du pays, connu et reconnu en dehors de Nontron pour son parcours créatif, a souhaité nous faire bénéficier de son talent.... Il a souhaité s'exprimer lui-même et expliquer sa démarche.

« Je m'appelle Wilfried Desmond, je suis artiste et c'est moi qui réalise les fresques qui fleurissent depuis quelques mois sur certains murs de Nontron.

Je me permets d'écrire cet article aujourd'hui pour vous expliquer pourquoi ces fresques sont créées et comment cela fonctionne.

Tout d'abord pourquoi ces fresques ?

Pour transformer certains murs dégradés de notre ville en îlots de couleur, histoire d'égayer les rues et notre quotidien, mais aussi pour donner une identité artistique forte à Nontron. Une identité capable de faire de Nontron une destination touristique proposant quelque chose de différent des autres villes du département comme Sarlat, Beynac, Montignac, avec qui nous ne pouvons pas rivaliser du point de vue du patrimoine.

Il existe d'autres petites villes (Morlaix, par exemple) qui ont fait du street art leur cheval de bataille et ça fonctionne très bien. La thématique BD et manga a été retenue pour se différencier de ce que font les autres et aussi pour toucher un public jeune et montrer qu'à la campagne, on peut faire des choses fantastiques.

Comment ça fonctionne ?

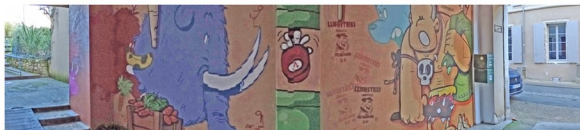
Je repère des murs intéressants, je fais une maquette de la fresque que j'aimerais réaliser sur ces murs, je la sou mets au conseil municipal ou aux propriétaires pour accord, une fois les accords acquis, si les personnages ne m'appartiennent pas, je demande l'accord des auteurs ou des ayants droits (c'est le plus long) et une fois que tout est acté, je passe à la réalisation. S'il s'agit de murs appartenant à la commune (transformateurs Enedis, passage des soufflaculs...) alors les services techniques (qui font un super boulot) interviennent pour préparer le mur (nettoyer et passer une sous-couche) et une fois que c'est fait, je réalise les fresques.

Et le financement ?

La mairie ne participe pas au financement de cette opération, il n'y a pas d'argent public engagé, pas de subventions, rien. Ceci est possible grâce aux mécènes qui soutiennent le projet, qu'ils soient locaux, comme par exemple Super U, Dimitri Garenne..., nationaux, la fondation AGIR du Crédit Agricole, Urban Painters... ou internationaux comme Molotow et d'autres. C'est grâce à toutes ces personnes que ces fresques voient le jour.

Pour terminer je tiens à remercier toutes les personnes qui s'arrêtent lorsque je peins et m'apportent leur soutien. J'ai été très agréablement surpris par l'accueil bienveillant des habitants de Nontron par rapport à ce projet et ce quel que soit leur âge. Rien que pour ça, je suis très content d'avoir pu faire plaisir en posant quelques personnages colorés sur les murs de notre ville... Et ce n'est qu'un début !... »

A suivre donc avec attention....



Fresque murale dans le « Pas Sage des Soufflaculs »

Retour du repas des Aînés....

Depuis l'élection en juillet 2020, le traditionnel repas des Aînés n'avait pu être organisé en raison de l'apparition de la COVID et des restrictions liées à la crise sanitaire qui en ont découlé.

La généralisation de la vaccination, notamment des personnes les plus fragiles, a favorisé l'immunisation collective et aujourd'hui nous pouvons envisager sereinement, comme nombre de communes, le rendez-vous annuel des Aînés.

Ce sera le dimanche 2 février 2025 à la salle des fêtes : repas accompagné d'une animation musicale comme d'habitude.

La distribution du cadeau par les élus est maintenue pour les Aînés qui ne peuvent pas participer au repas.

Ainsi, vous allez être interrogés pour nous indiquer votre choix, Repas ou Cadeau, afin de parfaire notre organisation et nous vous remercions de répondre au courrier qui vous a été envoyé.

Et les travaux.....

De voirie :

Dans un contexte financier toujours difficile, la municipalité a entrepris plusieurs chantiers destinés à améliorer la vie des nontronnais/ses pour une meilleure accessibilité à leurs habitations et préserver la qualité de leur environnement.

La Cité Yvon Delbos a été reconfigurée et restructurée avec la création de parkings aménagés, perméabilisés, proches des habitations et dans la continuité, la chaussée de la rue Léon Blum a fait l'objet d'une réfection de surface.

Plusieurs autres chantiers de voirie ont également été entrepris aux endroits les plus dégradés sur les voies qui desservent le village de la Côte, la route des Pâturages, la route de la Résistance vers Papelèbre et l'impasse Lascaud et la rue Beauséjour.

En partenariat avec la communauté de communes, la chaussée de la route de Beauséjour a été réhabilitée jusqu'à la limite de la commune de St Martial de Valette. Cette voie accède à la RD 75 vers Angoulême. Rappel : Elle est limitée en tonnage et réservée aux véhicules de moins de 3,5 tonnes.

La voie de circulation de la place Paul Bert a été reconditionnée et le parking de la Tour carrée a été rehaussé.



Réfection de la voirie Rue Beauséjour et Cité Yvon Delbos

Dans les bâtiments et des aménagements :

La toiture de l'ancien tribunal a dû être totalement refaite pour assurer la préservation de ce bâtiment qui fait partie du patrimoine et de l'histoire de la commune. Un escalier très endommagé et dangereux qui desservait un accès secondaire de l'étage a dû être démonté. Des travaux de consolidation ont dû être également réalisés sur cette partie pour permettre de sécuriser l'ancienne salle d'audience qui est adjacente.

La maison SENAY située près de l'école Anatole France fait l'objet de travaux de démolition. Cette opération ne peut être réalisée que pendant les vacances scolaires. Elle a débuté en novembre et devra donc se poursuivre pendant la période des congés de Noël.

A l'issue, un aménagement de ce site pourra être étudié.

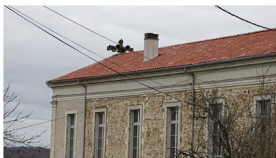
Il en résulte des désagréments pour le stationnement des véhicules mais ce n'est que passer et pour une amélioration ultérieure ! Attendons 2025 et le résultat des travaux !

Pour améliorer la visibilité des voies de circulation, la municipalité a par ailleurs fait appel à une entreprise spécialisée qui a repeint certains tracés de lignes médianes. Cette opération était particulièrement nécessaire sur la RD 675 qui emprunte les boulevards.

En effet si l'entretien de la chaussée de cette voie appartient au département, la signalisation routière incombe à la commune.



Destruction de la maison « SENAY »
Avenue Louis Pasteur



Toiture neuve à l'ancien tribunal

La gestion des déchets

Vous l'avez sans aucun doute remarqué ...

La commune souffre de nombreuses incivilités à travers les dépôts sauvages de déchets ménagers. Tous les jours, de nouveaux sacs poubelles sont déposés sur la voie publique. En plus de créer une insupportable pollution visuelle et olfactive, ils représentent un danger en termes de salubrité publique puisqu'ils attirent les rats. Ils peuvent aussi être une menace pour la sécurité car propice aux incendies.

Ils ne sont par ailleurs pas ramassés par le syndicat des déchets mais par les agents municipaux, ce qui entraîne une forte charge de travail injustifiée, qui se répercute directement sur les contributions des Nontronnais à ce service public. Pour rappel, les dépôts sauvages sont punis par le Code de l'environnement d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros.

De plus, ne sont également pas ramassés par le SMCTOM les déchets non triés, même s'ils sont placés dans des bacs. C'est ainsi que les poubelles à proximité du cimetière ne sont plus vidées par le SMCTOM qui trouvent à l'intérieur des déchets non triés : les fleurs sont jetées avec leurs pots, par exemple. Il convient donc de séparer les différents types de déchets selon la matière qui les constitue avant de les déposer dans les bacs.

A travers l'effort de chacun en la matière, il sera possible d'assurer l'attractivité de notre centre-bourg, de nos rues, de nos chemins, et d'améliorer la qualité de vie de tous.



Un phénomène récurrent,
le dépôt d'ordures ménagères sur le trottoir:
attention, le montant de l'amende est très élevé.



Dépôt d'ordures au sol, à côté du container ...

Quand l'histoire de la Gare rencontre l'avenir de Nontron

Le projet : une nouvelle opportunité pour le territoire nontronnais

En début d'année 2024, la mairie de Nontron a franchi une étape déterminante pour le développement et la revitalisation de son territoire en devenant propriétaire de la friche agricole « la Périgourdine », située sur le site de l'ancienne gare ferroviaire de la ville. Cet achat, rendu possible grâce à l'accompagnement de l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPF-NA), représente un tournant stratégique pour Nontron, en particulier pour son entrée ouest, à proximité de la Flow-vélo. Véritable axe de développement pour le cyclotourisme, ce site est promis à un avenir tout sauf ordinaire.

Sur ce site, un édifice, très bien conservé, constitue l'un des témoins les plus marquants du passé industriel et ferroviaire de Nontron : c'est l'un des rares bâtiments ferroviaires de ce type encore existants en France, peut-être le seul ? Sa préservation et sa valorisation sont d'autant plus importantes qu'il représente un fort enjeu patrimonial pour la ville et pour toute la région. Le projet de transformation de ce site met en lumière la volonté de la municipalité de conjuguer modernité et histoire, tout en respectant les spécificités locales.

Un site stratégique adapté au développement touristique

La Flow-vélo, construite sur l'ancienne voie ferrée Angoulême - Thiviers, est une vélo-route verte reliant l'île d'Aix à Sarlat ; elle constitue une porte d'entrée pour Nontron. Ce tracé, emprunté par de nombreux cyclotouristes chaque année, traverse la commune et représente un levier de développement économique pour le territoire. La fin des travaux des tronçons entre Javerlhac-et-La-Chapelle-Saint-Robert et Saint-Pardoux-la-Rivière en 2024, renforce l'attrait de cette route cyclable et un schéma de boucles reliant les communes limitrophes de cette Flow vélo permettra aux touristes de visiter de manière élargie le territoire de la Communauté de communes.

Un site en transition

L'été dernier, l'activation du site, a été un moment clé pour tester, dans la pratique, l'usage de ces nouveaux espaces jusqu'à l'exposition Avicole en septembre qui a été un véritable succès.

Pour qualifier ce nouveau site, le nom de « la Loco » a été suggéré... Il faudra vérifier si les Nontronnais adhèrent à cette dénomination et à cette identification....

Pour l'été 2025, une réflexion est en cours sur la base d'un bilan des projets réalisés : quels équipements proposer aux cyclotouristes, quelles animations conserver au profit des Nontronnais, quelles nouvelles animations programmer ?



Crédit Photo : @collectiflamitoyenne



au début du siècle dernier, les autobus attendent les voyageurs pour les déposer au centre ville de Nontron.

Végétalisation en pied de mur

En 2023, nous avons enclenché une démarche de végétalisation en pied de mur pour embellir les rues et proposer un environnement égayé. Il s'agit d'un plan pluriannuel appelé à se développer et à être appliqué dans d'autres rues.

Les 2 premières voies retenues ont été le Grand Puy de Bayet et la rue des Fossés. Sur le Grand Puy de Bayet, la rampe qui était devenue totalement branlante et n'apportait aucune sécurité aux personnes, a été remplacée par un ouvrage entièrement réalisé par les services techniques ; le motif central est un N stylisé pour évoquer Nontron...

Cette initiative a été bien perçue par les propriétaires et l'ensemble des riverains l'ont acceptée sans hésitation. Très vite, la plupart se sont chargés de prendre soin des plantations et de les arroser aux moments des fortes chaleurs.

En 2024, la végétalisation a été poursuivie avec la Rue Brune.

Cependant, il faut bien reconnaître que nous avons été confrontés à des incivilités puisque 4 des petits massifs plantés ont été détériorés par le passage de voitures qui malheureusement semblent bien être volontaires et déterminés car un automobiliste a été vu faire un aller-retour sur un de ces massifs. Le respect du bien public, du travail et des efforts réalisés par les agents techniques ne semble pas être partagé par tous....

Ces actes malveillants ont obligé les services techniques à replanter les plantes qui avaient été abimées....

Nous vous interrogerons sur la façon dont vous appréciez les initiatives de végétalisation engagées par la Municipalité....



Massifs rue Brune



Végétalisation de la rue des Fossés

Le Tournage de « Meurtres en Périgord vert »

Sans doute pour la 1ère fois, Nontron a bénéficié d'un tournage, celui d'un épisode de la série « Meurtres à » : une cinquantaine de comédiens et techniciens ont séjourné près de 15 jours pour le tournage à Nontron. Et la plupart d'entre eux ont logé au village des Nouailles, où ils sont restés près d'un mois.

Tournage en extérieur avec en particulier une course-poursuite au Canton réalisée avec un cascadeur en moto, mais aussi des départs de voitures de gendarmerie en trombe à partir de la Place Boucharel...

Tournage à l'intérieur de l'ancien Palais de justice, transformé pour l'occasion en Gendarmerie qui a duré plus d'une semaine. Il reste encore à l'intérieur du Palais de Justice une salle d'interrogatoire créée de toutes pièces par l'équipe des décorateurs et des techniciens....

Tournage à l'intérieur de maisons particulières Rue André Picaud et dans une chambre de l'Hôpital.

En plus, des Nontronnais ont été candidats à la recherche de figurants et ont été retenus sur des périodes plus ou moins longues. On a hâte de tout voir, les vues sur Nontron, ses rues et ses bâtiments mais aussi les Nontronnais qui seront présents sur différentes scènes.

La programmation sur France 3, un samedi soir, n'est pas attendue avant l'automne prochain ; en effet, les productrices tiennent à faire correspondre la diffusion avec la saison du tournage.

Mais.... s'il est possible de bénéficier d'une projection en avant-première... Alors pourquoi pas au cinéma de Nontron ?



Andrée Furet et Annelise Hesme



Nicky Marbot salut les Nontronnais

L'effort de désendettement de la commune se poursuit.

D'un montant de 5,5 Millions d'€ au début de notre mandature, la dette en capital s'élève au 31/12/2024 à 3,75 Millions soit une baisse de 32 % en 4 ans ½.

Malgré le besoin inéluctable de souscription d'un nouvel emprunt pour la construction du centre technique communal prévu en 2025, le capital restant dû après cette opération sera inférieur à 4 Millions, objectif fixé pendant la campagne électorale. Lors de chaque opération, nous nous attachons en effet à la plus grande rigueur budgétaire quand certains nous accusaient du contraire dans des bulletins antérieurs, la diminution ci-dessus en étant la preuve.

Nous préférierions effectivement ne pas avoir à supporter annuellement une telle charge de remboursement, laquelle s'est élevée en 2024 à 635 000 € (intérêts + capital) mais nous nous devons de l'assumer pour rester dans le cercle vertueux du désendettement. Nous considérons qu'il en est de notre responsabilité afin de ne pas pénaliser les futures générations de Nontronnais.

Outre les investissements réalisés directement, la commune intervient sur plusieurs grosses opérations en partenariat avec la CCPN par l'intermédiaire de fonds de concours égaux à la moitié du reste à charge des 2 collectivités :

- Sécurisation du Rino, bassin de stockage rue du 11 Novembre : 87 000 €
- Travaux d'Aménagement du Château- Phases 1 et 2 : 432 000 €.

Par ailleurs, la rénovation de la plaine des stades par la Communauté de communes a été actée lors du conseil du 9 Décembre 2024. Déduction faite des subventions attendues, le fonds de concours de Nontron à prévoir devrait se situer entre 170 000 et 200 000 €. Il s'agit là d'une dépense incontournable pour l'attractivité de Nontron, et bien au-delà, pour l'ensemble du territoire.

Remise du diplôme du bac 2024 à la Cité scolaire Alcide Dusolier à Nontron

Le 15 novembre dernier, 47 bacheliers de la voie générale et professionnelle ont eu le plaisir de recevoir leurs diplômes du bac en présence de Madame la Maire de Nontron, Madame Herman-Bancaud et Madame Jenniches, cheffe d'établissement de la cité scolaire. Une centaine de personnes était présente, familles et professeurs, ont accompagné les bacheliers. Les élèves étaient fiers d'être là, des retrouvailles émouvantes.



Mme Jenniches Proviseure et Mme Herman-Bancaud Maire

Un club d'athlétisme à Nontron....

L'association Périgord Vert Athlétisme est née d'une constatation, « Pas de club d'athlétisme en Nord Dordogne »

A l'initiative de Bernard et Martine SAINTEMARIE, celui-ci a vu le jour fin 2022 avec une section Marche Nordique.

2023 : la marche nordique est toujours présente et bien implantée, mais une idée fait son bonhomme de chemin dans la tête du tandem SainteMarie : la création d'une école d'athlétisme pour les jeunes Nontronnais. Des rencontres fructueuses entre la ville de Nontron, la CCPN et le Conseil Départemental confortent le tandem. Oups ! pas de piste pour s'entraîner....

2024 : Périgord Vert Athlétisme obtient son affiliation à la fédération d'athlétisme, signe de reconnaissance de la qualité du club.

Nous signons avec le lycée de Nontron et sa proviseure, une convention : PVA dispose désormais d'une piste d'athlétisme à la cité scolaire en plus du dojo de la Maison des Sports.

PVA ouvre en octobre 2024 son école d'athlétisme - course nature sur Nontron.

15 enfants de la CCPN ont répondu présents aux entraînements du jeudi soir encadrés par un entraîneur diplômé Eric Glaume mis à disposition par le Président B.Guillet du comité départemental d'athlétisme Dordogne.

La mutualisation des moyens humains - matériels est la clé de la réussite de l'ouverture de cette école d'athlétisme pour nos jeunes.

Une date à retenir : le dimanche 12 janvier 2025, Périgord Vert Athlétisme sera le club support et organisateur du championnat départemental de cross country à l'étang de ST Estèphe. Une première dans le Nord Dordogne.

Vos enfants veulent « courir, sauter, lancer, » ? Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre le jeudi soir 19h au parking du lycée Alcide Dusolier de Nontron.



Le Club KRAV MAGA FIGHT

Le krav-maga (combat rapproché), est une méthode de combat basée sur les techniques d'autodéfense et de contre-attaque. Les cours sont sur 3 axes : simplicité, efficacité et rapidité.

Le club Kravmaga fight24, animé par Yann Frecaut, compte 55 adhérents sur Nontron (dojo de Nontron le jeudi soir et samedi après midi).

Après 9 médailles gagnées au championnats de France, le club a remporté 3 médailles D'or, 1 médaille d'argent et 2 de bronze aux Championnats du Monde du 26 octobre 2024 à Paris.



Hydaïa ABAAB (1ère)



Mohamed AL HUSSEIN AL HASSANI (1er)



Milan VILLELE (3ème)



Marceau BECUWE (3ème)



Le SYndicat Mixte des BASSins Bandiat et Tardoire (SYMBA BT), votre syndicat de rivière !

Basé à Cussac (87), le Syndicat intervient sur un secteur de 34 communes dont 14 en Haute-Vienne et 20 en Dordogne, incluses dans 4 communautés de communes. Il est dirigé par un comité syndical de 34 élu(e)s au sein duquel se constitue un bureau (2 personnes). L'équipe technique se compose de 3 agents, dont deux techniciens rivière, et a récemment accueilli une nouvelle secrétaire administrative, également responsable de la communication et de l'animation.

Les missions d'un syndicat de rivière comme le SYMBA Bandiat-Tardoire s'articulent autour de la « **compétence GEMAPI** » soit la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations. Ainsi, au titre du code de l'environnement, le SYMBA est habilité à réaliser toute action d'intérêt général visant notamment (liste non exhaustive) à :

- l'entretien, l'aménagement, la protection et la conservation d'un cours d'eau, canal, lac, plan d'eau, etc. (suivi qualité, restauration de la continuité écologique, protection de la ripisylve, etc.),
- l'aménagement du bassin versant,
- la lutte contre l'érosion des sols au sein de ce bassin, contre les pollutions de l'environnement,
- l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau, etc.

Les principaux travaux réalisés en 2024 sont les suivants :

1. Une opération de restauration de la végétation des ruisseaux du Brie et du Chalard à Champagnac-la-Rivière ainsi que du parcours de pêche de loisir d'Oradour-sur-Vayres a été réalisé respectivement par les entreprises Hydrosylva et EURL Épineux Débroussaillage dans le cadre de son Programme Pluriannuel de Gestion du bassin de la Tardoire amont.
2. Une restauration de zone humide a eu lieu au sein du parc rural de la commune de Châlus. L'opération a consisté en la réhabilitation d'une ancienne mare et de ses zones humides associées. La SAS Vallade-Delage, la SARL Paillot & Fils et l'association d'insertion des Chantiers des Chemins Jacquaires ont été associées à ce projet.
3. Enfin des travaux d'urgence de restauration de la ripisylve ont eu lieu sur la commune d'Abjat-sur-Bandiat au lieu-dit "La Charelle" réalisée par l'EURL Épineux Débroussaillage.

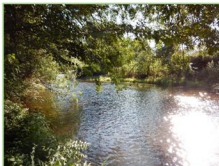
Si les conditions météorologiques le permettent, des travaux d'arasement d'un seuil sur le Bandiat à Saint-Martial-de-Valette va avoir lieu courant octobre. Il s'agit d'une opération hors programmation de travaux qui a fait l'objet d'une demande de travaux indépendante suite à la demande du propriétaire en raison des inondations à répétitions de sa propriété.

Pour plus d'informations sur ce sujet, nous vous invitons à prendre contact avec le SYMBA Bandiat Tardoire. Vous pouvez également nous joindre pour toute question sur les milieux aquatiques si vous êtes propriétaire de berges de cours d'eau, d'un plan d'eau, etc. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans ce domaine.

Vous pouvez consulter notre site internet : <http://syndicat-bandiat-tardoire.fr>

Suivre nos publications sur facebook : <https://www.facebook.com/symba.bandiat.tardoire>

Ou bien nous contacter au : 05.55.70.27.31 ou par courrier : La Monnerie - 87150 CUSSAC



La Tardoire



Exemple d'entretien de la végétation raisonnée avec maintien de bois mort dans le cours d'eau pour diversifier les écoulements.

L'élaboration du PLUi-H du Périgord Nontronnaise continue

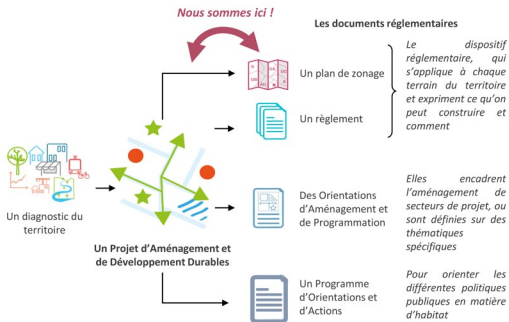
Où en est la procédure d'élaboration du PLUi – H ?

En 2021, la Communauté de communes du Périgord Nontronnaise a engagé une **procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme local de l'habitat (PLUi-H)**. Il s'agit du document clé en matière d'urbanisme puisqu'il **fixera les règles d'occupation et d'utilisation du sol et encadrera la manière dont** le territoire du Périgord Nontronnaise et ses communes **pourront évoluer** dans les 10 à 15 prochaines années.

La phase d'élaboration du projet de territoire qui fixe les grandes orientations est désormais terminée, il est traduit dans le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**. Le document a été validé en Conférence des Maires fin juin 2024, et une réunion publique a permis d'échanger autour de ce document avec les habitants le 26 juin à Savignac-de-Nontron.

Ce document fera l'objet **hiver 2025** d'un débat sans vote en Conseil Communautaire à la suite de l'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale du Périgord Vert qui fixe les grandes orientations pour le Périgord Nontronnaise en ce qui concerne notamment la consommation de l'espace et la programmation de logements.

Suite au travail sur le PADD, le PLUi-H entre dans une nouvelle phase, la rédaction des documents qui viendront directement règlementer les droits du sol (permis de construire) : en particulier le plan de zonage et le règlement.

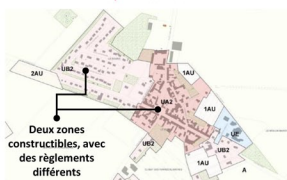




Des cartes communales au règlement du PLUi-H, un changement de perspective

Le PLUi-H remplacera le PLU à Nontron et permettra d'être plus précis :

Le PLUi-H définit également ce qu'on souhaite autoriser et la manière dont on souhaite l'autoriser : **il dit également « quoi » et « comment »**



Le règlement comporte 3 grandes parties, qui déclinent le PADD :

Destination des constructions, usage des sols et natures d'activités

destinations, sous-destinations, usages, natures d'activités et mixité

Où et que puis-je construire ?

« À quel endroit puis-je construire ma construction en fonction de sa destination (un logement, un local commercial, un bâtiment d'exploitation agricole, une industrie) ? »



Caractéristiques urbaine, architecturale, environnementale et paysagère

volumétrie, implantation, espaces non-bâti, stationnement

Comment ma construction peut-elle être intégrée dans son environnement ?

- « Comment doit être implantée ma construction par rapport à la rue, aux terrains voisins ? »
- « Quelle est la hauteur à ne pas dépasser ? »
- « Quel doit être son aspect extérieur ? »
- « Quelle part de mon terrain doit être réservée au jardin ? »

Équipement et réseaux
conditions de desserte des terrains
par les voies et réseaux

Comment doit-elle être raccordée aux voies et réseaux ?

- « Comment raccorder ma construction aux réseaux (eau, assainissement...) ? »
- « Quelles sont les conditions d'accès de mon terrain ? »



Les Orientations d'Aménagement et de Programmation

Les OAP permettent de préciser des **orientations d'aménagement** sur des sites, terrains qui présentent un enjeu pour les 10 à 15 prochaines années. Elles sont opposables aux demandes d'autorisation d'urbanisme : c'est-à-dire que les futurs permis de construire devront être compatibles avec leurs orientations et ne pas remettre celles-ci en cause. Il existe des OAP sur des **secteurs de projets spécifique** et des OAP sur des thématiques particulièrement importantes du territoire. Leurs orientations sont valables pour tout le territoire.



Les OAP sectorielles :

- définissent un cadre pour les secteurs de projet : programmation et parti pris d'aménagement
- sont obligatoires pour les secteurs en extension de l'urbanisation

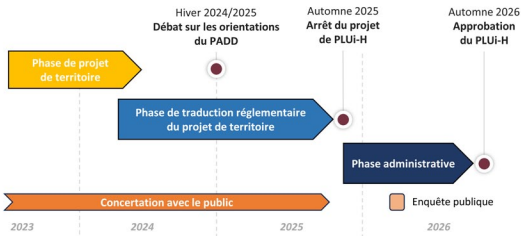


Quelle programmation ? Quelle forme pour les nouvelles constructions ? Quels accès ? Quels partis-pris d'aménagement ? Quelle valorisation des espaces verts ?...



Exemple d'OAP sectorielle pour 15 maisons de village

Calendrier



Continuez à participer !

Votre avis compte et sera entendu et pris en compte tout au long de la procédure d'élaboration du PLUI-H. Pour cela, différentes réunions de concertation seront organisées d'ici l'été prochain. Vous en serez tenu informés par de l'affichage et via le site internet de la Communauté de Communes.

Toutefois, si vous avez des projets à partager avec les élus en charge, des boîtes de concertation sont à votre disposition dans les mairies et vous pouvez écrire un mail concertation@ccpn.fr

Parole à l'opposition

Le résultat des élections européennes sur notre commune en Juin doit interpellier tous les élus, nous y compris! Il retranscrit clairement le sentiment d'abandon des habitants des zones rurales mais il sanctionne aussi le manque de priorités de la majorité municipale sur plusieurs sujets :

- la mobilité sur la commune : un manque désespérant de transports en commun réguliers ,on se contente d'une navette pour amener les citoyens chez le médecin et on a acquis il y a 4 ans un véhicule 9 places qui ne sert quasiment pas

-la redynamisation des commerces de centre ville promise électoralement par la majorité municipale:il suffit de se promener du château aux allées de Bussac pour constater le vide sidéral qui se crée . Nous avons demandé il y a 4 ans un arrêté limitant la zone d'installation des nouveaux commerces ...On ne nous a pas écouté.

-le marché du Samedi : la municipalité a passé un contrat avec une société chargée de l'animation et de la gestion malgré nos avertissements sur les termes et la durée de contrat ..Deux ans après ,elle envisage sa résiliation car les engagements pris ne sont pas tenus !

-la rénovation des logements locatifs:la convention ORT signée a juste titre par la majorité donne aux propriétaires bailleurs qui rénovent leur logement en vue de le louer de bénéficier des avantages fiscaux de la loi Denormandie ! Malgré nos demandes répétées de communication sur ce sujet ,rien n'a été fait et nous nous plaignons toujours d'absence de logement locatif digne de ce nom alors que certains employés de chez Hermes seraient demandeurs pour réduire leur temps de trajet.

-les ateliers municipaux:ils devaient être faits en commun avec la communauté de communes pour en partager le coût ,la majorité municipale ne l'a pas souhaité.

- nous reviendrons prochainement sur **le dossier de la désertification médicale.**

-enfin ,allez vous promener voie des Tanneurs (entre la place Agard et la rue du 11 Novembre) ,vous y verrez le résultat de 230000 euros de travaux ... il nous été répondu il y a 3ans « c'est indispensable pour le tourisme !! »... Que chacun se fasse son opinion ... l'opposition que je représente s'est opposée en vain à ce projet ...

Nous ne mettons en doute ni la volonté de la majorité de bien faire ,ni sa légitimité ,nous lui reprochons simplement sa non prise en compte suffisante des objectifs prioritaires de nos citoyens:**la santé ,la mobilité et le besoin de liens humains** ..Cette carence et ce manque d'ambitions ont été durement sanctionnés lors des derniers scrutins et plutôt que de dire « nous avons fait ce qu'il faut » il faut se remettre en cause et peut être de temps en temps ,écouter les autres !!

A chacun d'entre vous ,nous souhaitons une année 2025 pleine de bonheur.. La République est une belle chose ,sachons la préserver et même la renforcer au travers de l'écoute et du respect des autres !!

Daniel Jardri

daniel.jardri@outlook.fr



Nontron

Bulletin Municipal de la ville de Nontron Imprimé en 1700 exemplaires - Décembre 2024
Directeur de la publication : Nadine HERMAN-BANCAUD - Conception, réalisation : Mairie de Nontron
Graphismes et mise en page : Service Communication de la Mairie de Nontron